

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Organiser les travaux sur cordes

Numéro du CQP	102-2017 03 23
Date d'échéance	Décembre 2021
Créé par les CPNE du	23 mars 2017

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Jean-François Gorre 01 40 69 53 41 CPNE.BTP@national.ffbatiment.fr

Porteur du dossier :	FNTP – Fédération Nationale des Travaux Publics FFB – Fédération Française du Bâtiment
Responsable :	S.F.E.T.H Syndicat Français des Entreprises de Travaux en Hauteur
	9 rue de Berri 75008 Paris Tél : 01.44.13.31.88// 04 90 79 50 69

Secteur d'activité	BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
--------------------	-----------------------------

Description :	Le CQP Organiser les travaux sur cordes permet de valider des compétences managériales, administratives et QHSE, afin d'assurer l'organisation des travaux sur cordes. Selon la taille et l'organisation de l'entreprise ces compétences peuvent être celles du chef d'entreprise, du chargé d'affaires, du conducteur de travaux, du chef de chantier ou du responsable sécurité.
---------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Dénomination de la Qualification	Organiser les travaux sur cordes
----------------------------------	----------------------------------

Classement	Niveau F CCN des ETAM
------------	-----------------------

CQP N°102 2017 03 23 – Organiser les travaux sur cordes
Référentiel d'activité

Activités principale	Compétences associées
Collecte des informations relatives à l'environnement et aux travaux	<p>C1 – Recueillir les données internes à l'entreprise notamment les retours d'expérience afin de conseiller le chef d'entreprise ou son représentant sur la prévention des risques</p> <p>C2 - Consulter les organismes de la sécurité et de la prévention en identifiant les bons acteurs afin que les interlocuteurs internes de l'entreprise puissent disposer d'éléments de sécurité pertinents.</p>
Exploitation et analyse des informations nécessaires aux travaux	<p>C3 - Réaliser l'évaluation préalable comparée des moyens d'accès en validant les différents modes opératoires prévus afin de justifier les travaux sur cordes.</p> <p>C4 - Analyser les modes opératoires d'accès en hauteur des prestataires et sous-traitants en identifiant les éventuelles interactions afin de les adapter le cas échéant.</p> <p>C5 –Formaliser les modes opératoires d'interventions sur cordes, en prenant en compte la réglementation spécifique des travaux sur cordes, les données et modes opératoires internes à l'entreprises afin de les diffuser à auprès du personnel sur chantier après validation de l'encadrement</p> <p>C6 - Phaser l'équipement des postes de travail et du chantier en intégrant les moyens humains et matériels nécessaires afin de les intégrer lors de l'élaboration du planning travaux.</p>
Préparation des mesures et moyens de prévention des risques	<p>C7 - Analyser les différents risques liés aux travaux sur cordes en prenant en compte le contexte spécifique du chantier et chacune des phases de travail afin de mettre en place des mesures de prévention adaptées.</p> <p>C8 - Définir les mesures de prévention en organisant les accès, équipements et machines nécessaires afin de garantir la protection du périmètre chantier</p> <p>C9 - Caractériser les éléments nécessaires au processus d'évacuation et de secours-en identifiant les informations nécessaires au déclenchement de l'alerte et aux gestes qui sauvent afin de formaliser les modes opératoires correspondants.</p> <p>C10 - Anticiper l'aménagement du poste de travail en intégrant les préconisations du plan de prévention afin de définir les équipements spécifiques aux conditions de prise en charge de la victime.</p>
Contribution à la gestion des dispositifs contre les chutes de hauteur	<p>C11 – Contribuer au respect de la procédure de contrôle des EPI en suivant les critères et indicateurs de conformité définis afin d'en assurer le suivi et l'enregistrement.</p> <p>C12 - Assurer une veille du marché des équipements et matériels en prenant en compte les besoins issus du terrain afin de conseiller la personne en charge de l'achat des EPI.</p>

<p>Organisation du(es) poste(s) de travail et phasage des opérations</p>	<p>C13 – Diffuser les mesures de prévention préconisées en utilisant les moyens de communication adaptés afin de s’assurer de la bonne compréhension des moyens de prévention par l’ensemble des acteurs.</p> <p>C14 - Veiller à la bonne intégration des modes opératoires en identifiant les éventuels écarts ou dérives afin d’y apporter les actions correctives immédiates ou différées.</p> <p>C15 - Contrôler la bonne gestion des amarrages et équipements définis en prenant en compte les variantes proposées par le technicien cordiste afin de garantir la sécurité sur le chantier.</p>
<p>Gestion de la prévention et prévision des situations d’urgences</p>	<p>C16 - Contrôler les mesures de prévention en cours de chantier en effectuant des visites de sécurité afin d’en évaluer leur pertinence et d’adapter leur mise en œuvre le cas échéant</p> <p>C17 - Proposer des améliorations et compléments au processus d’évacuation et de secours en prenant en compte la réalité du chantier afin d’adapter les modes opératoires.</p> <p>C18 -Valider la méthode de secours préconisée en organisant, le cas échéant, une mise en situation reconstituée afin d’ajuster les moyens humains et matériels nécessaires à la prise en charge d’une victime.</p>
<p>Contribution à la démarche qualité de l’entreprise</p>	<p>C19 - Animer des groupes d’échanges en recueillant les expériences positives et difficultés du terrain afin de les exploiter ultérieurement.</p> <p>C20 - Rendre compte du suivi des travaux sur cordes auprès des personnes responsables en consultant régulièrement les documents de chantier afin d’engager les actions correctives immédiates ou différées.</p> <p>C21 - Accompagner la rédaction d’un retour d’expérience (RetEx) en mobilisant les outils, les personnes et les ressources en interne et en externe afin d’améliorer la démarche QSE</p> <p>C22 - Contribuer au processus d’amélioration continue de l’entreprise en identifiant les écarts ou les innovations afin de proposer des réponses justifiées et formalisées.</p>

